PRÉFÈTE
DU LOT
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale
des territoires du Lot

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Ouverture d'une consultation publique parallélisée relative à la demande d'autorisation environnementale portant sur des travaux d'affouillement du sol en vue de créer une truffière sur le territoire des communes de Cuzance et Martel (46600) sollicitée par la SARL BROUSSE ET FILS.

Par arrêté n° E-2026-154 du 17 JUIN 2026 , la consultation du public est ouverte, **du vendredi 10 juillet 2026 à 8h30 au samedi 10 octobre 2026 à 12h inclus, soit pendant trois mois consécutifs.**

Pendant la durée de la consultation, le dossier soumis à la consultation comprenant les informations environnementales relatives au projet est consultable :

- sur le site Internet des services de l'État du Lot via le lien *https://www.lot.gouv.fr (rubrique publications / participations du public / autorisations environnementales)* ;
- directement sur le site Internet de la consultation via le lien *https://liv.adm-occitanie.fr/ (rubrique consultations en cours)* ;
- en mairie de Cuzance et de Martel aux heures d'ouverture.

Toute information technique peut être demandée à monsieur DENIS Sylvain, ingénieur des travaux, SARL Brousse et Fils, par courriel : etudes@brousse-tp.fr.

Les observations et propositions du public sur ce projet peuvent être formulées :

- sur le registre à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur, disponible en mairie de Cuzance aux heures d'ouverture ;
- sur le registre à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur, disponible en mairie de Martel aux heures d'ouverture ;
- sur le registre numérique de la consultation via le lien *https://liv.adm-occitanie.fr/ (rubrique consultations en cours)* ;
- par voie électronique à l'adresse mail suivante : ddt-participationdupublic46@lot.gouv.fr ;
- par courrier postal adressé à la mairie de Cuzance (1 place du Bicentenaire 46600 Cuzance) à l'attention du commissaire-enquêteur, avec la mention « projet truffière » ;
- en rencontrant le commissaire-enquêteur lors des permanences dont les modalités sont définies ci-après.

Ne pourront être pris en considération que les courriers et courriels parvenus au plus tard le jour et heure de clôture de la consultation du public, soit le 10 octobre 2026 à 12h, le cachet de la poste faisant foi pour les courriers transmis par voie postale.

Madame Régine Le Courtois, commissaire-enquêteur, reçoit le public selon le calendrier suivant :

Mairie de Cuzance :

- le samedi 5 septembre 2026, de 10h à 12h.

Direction départementale des territoires du Lot
Cité administrative – 127, quai Cavaignac – 46009 Cahors cedex
Tél : 05.65.23.60.60
ddt@lot.gouv.fr

Mairie de Martel :

- le jeudi 16 juillet 2026, de 15h à 17h ;
- le samedi 3 octobre 2026, de 10h à 12h.

Une première réunion publique aura lieu au cours des quinze premiers jours de la consultation, en présence du porteur de projet et du commissaire-enquêteur, le mercredi 22 juillet 2026 de 18h30 à 20h30 à la Maison de la Truffe, Pech de la Fosse, 46600 Cuzance.

Une deuxième réunion publique aura lieu au cours des quinze derniers jours de la consultation, en présence du porteur de projet et du commissaire-enquêteur, le mercredi 30 septembre 2026 de 18h30 à 20h30 à la Maison de la Truffe, Pech de la Fosse, 46600 Cuzance.

À compter de la clôture de la consultation et pendant un an, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur sont tenus à la disposition du public, en DDT du Lot, en mairie de Cuzance et de Martel, sur le site Internet des services de l'État dans le Lot (https://www.lot.gouv.fr, rubrique « *publications / participations du public / autorisation environnementales* ») ainsi que sur le site internet de la consultation (*https://liv.adm-occitanie.fr/ « rubrique consultations closes »*).

Au terme de la procédure, la préfète du Lot accorde ou refuse, par arrêté préfectoral, l'autorisation environnementale, au vu des pièces du dossier et des consultations réglementaires.

Fait à Cahors, le 17 JUIN 2026

Le directeur départemental
des territoires du Lot adjoint,

Géraud TOUBERT